

PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

COMPTE ADMINISTRATIF 2025



VILLE DE GIF

Service financier

Résultat de l'exercice 2025 en M€

Soldes budgétaires en M€	Dépenses	Recettes	Reprise résultat 2024	Résultat final
Fonctionnement	45.94	52.89	0.47	7.42
Investissement	17.81	23.57	-7.77	-2.01
Restes à réaliser	4.45	1.08		-3.37
TOTAL	68.20	77.54	-7.30	2.04
==> Besoin de financement de la section d'investissement				5.38

Le résultat excédentaire de l'exercice 2025 permet d'assurer un autofinancement complémentaire de l'investissement d'un montant de 6,88 M€ au lieu du minimum légal de 5,38 M€. L'excédent disponible inscrit au budget supplémentaire en 2026 s'établit donc à $7,42 \text{ M€} - 6,88 \text{ M€} = 0,54 \text{ M€}$

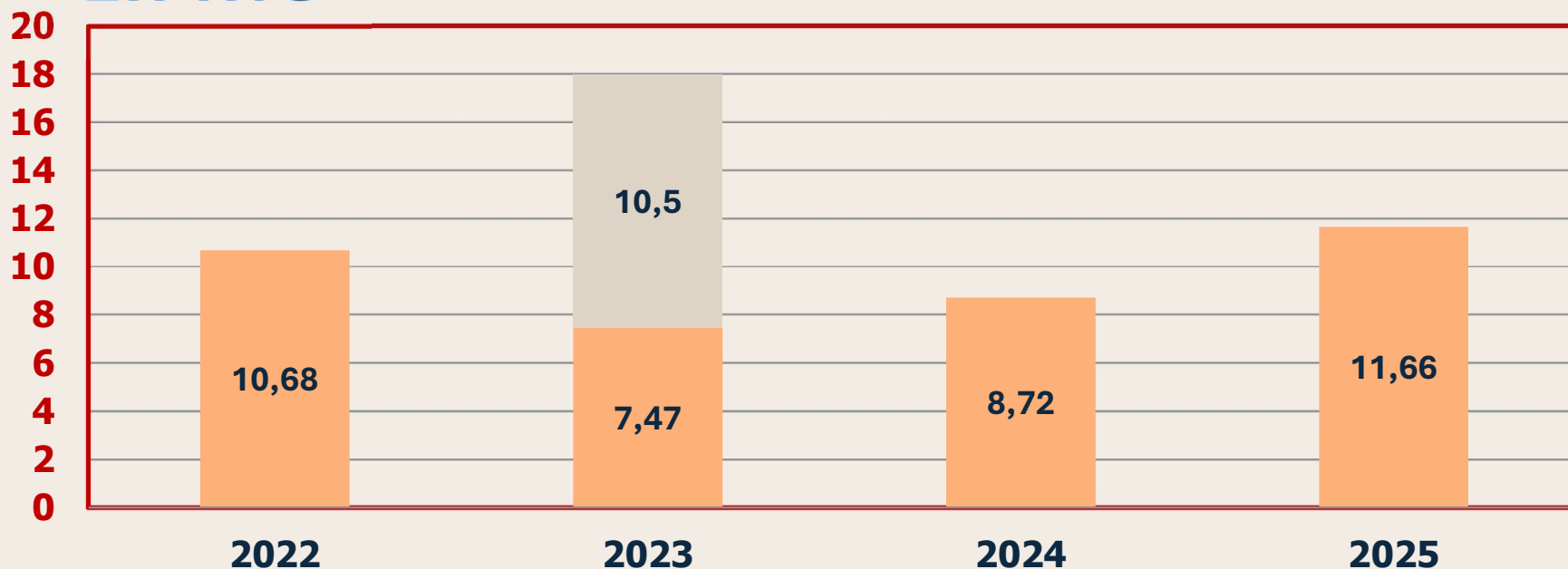


Balance des dépenses d'investissement de 2025

Nature des dépenses en M€	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits reportés	Crédits annulés
Dépenses d'équipement	18.81	11.98	4.45	2.38
Dépenses financières	2.81	2.78	0.00	0.03
Remboursement du prêt-relais	3.00	3.00	0.00	0.00
Opérations d'ordre	0.50	0.05	0.00	0.45
TOTAL	25.12	17.81	4.45	2.86

L'effort d'investissement communal demeure important

En M€



-2023 : Acquisition de la galerie marchande de Chevry pour 10,5 M€
-Hors piscine de Moulon

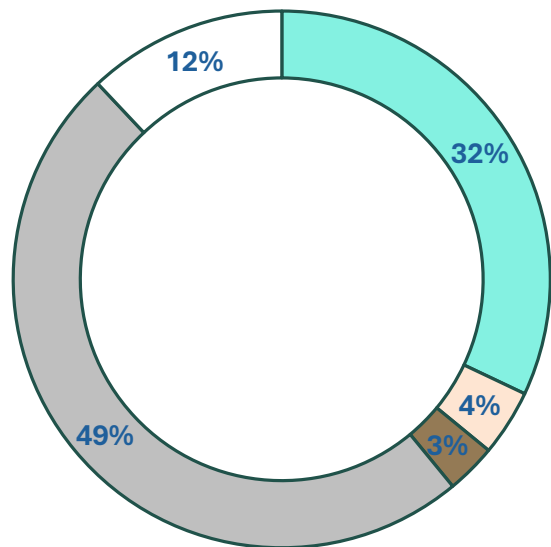


Le fléchage des investissements de l'exercice 2025

- .Education et enfance : 2,33 M€**
- .Culture : 0,21 M€**
- .Sport et Jeunesse : 1,31 M€**
- .Nouveau CTM route de Chateaufort : 1,76 M€**
- .Réhabilitation énergétique de la Mairie et abords : 1,55 M€**
- .Autre patrimoine bâti et équipements : 1,47 M€**
- .Voirie, Eclairage public et eaux pluviales (attribution de compensation et fonds de concours versés à la CPS) : 1,43 M€**
- .Autres espaces publics et voirie communale : 1,15 M€**

Annexe budgétaire : Impact du budget pour la transition écologique

Cotation des dépenses en pourcentage du budget



■ Favorable ■ Mixte ■ Défavorable
■ Neutre ■ Non côté

Une annexe présente les dépenses d'investissement réalisées qui, au sein du budget, contribuent positivement ou négativement aux objectifs européens de transition écologique

Trois axes d'analyse :

Axe 1 Lutte contre le changement climatique (réduire les gaz à effet de de serre)

Axe 2 Adaptation au changement climatique

Axe 3 Préservation de la biodiversité



Impact du budget pour la transition écologique

- .Favorable (32%) : réhabilitation thermique des services administratifs municipaux, changement de deux chaudières de l'école de l'Abbaye, toiture avec isolation de l'école de Belleville, pose de rideaux et de voilage (école de Moulon), aménagement des cours d'école (écoles de l'Abbaye et de Moulon), plantations d'arbres, aménagement et accès aux bois et espaces arborés (terrain de la Nattée en 2025), liaisons douces**
- .Mixte (4%) : piscine de Moulon**
- .Défavorable (3%) : véhicules thermiques, matériel informatique**
- .Neutre (49%) : investissement sans impact sensible sur les axes**
- .Non coté (12%) : fonds de concours et ACI versés à la CPS**



Balance des recettes d'investissement de 2025

Nature des recettes en M€	Crédits ouverts	Titres émis	Crédits reportés	Crédits annulés
Dotat° / Subvent° / Participat°	3.56	2.33	1.08	0.15
Produits de cession	13.21	0.00	0.00	13.21
Nouveaux emprunts (et cautions)	0.95	0.02	0.00	0.93
Prêt-relais	3.00	3.00	0.00	0.00
Affectation du résultat 2024	4.52	4.52	0.00	0.00
Virement du fonctionnement	7.15	13.66	0.00	-6.51
Autres opérations d'ordre	0.50	0.04	0.00	0.46
TOTAL	32.89	23.57	1.08	8.24

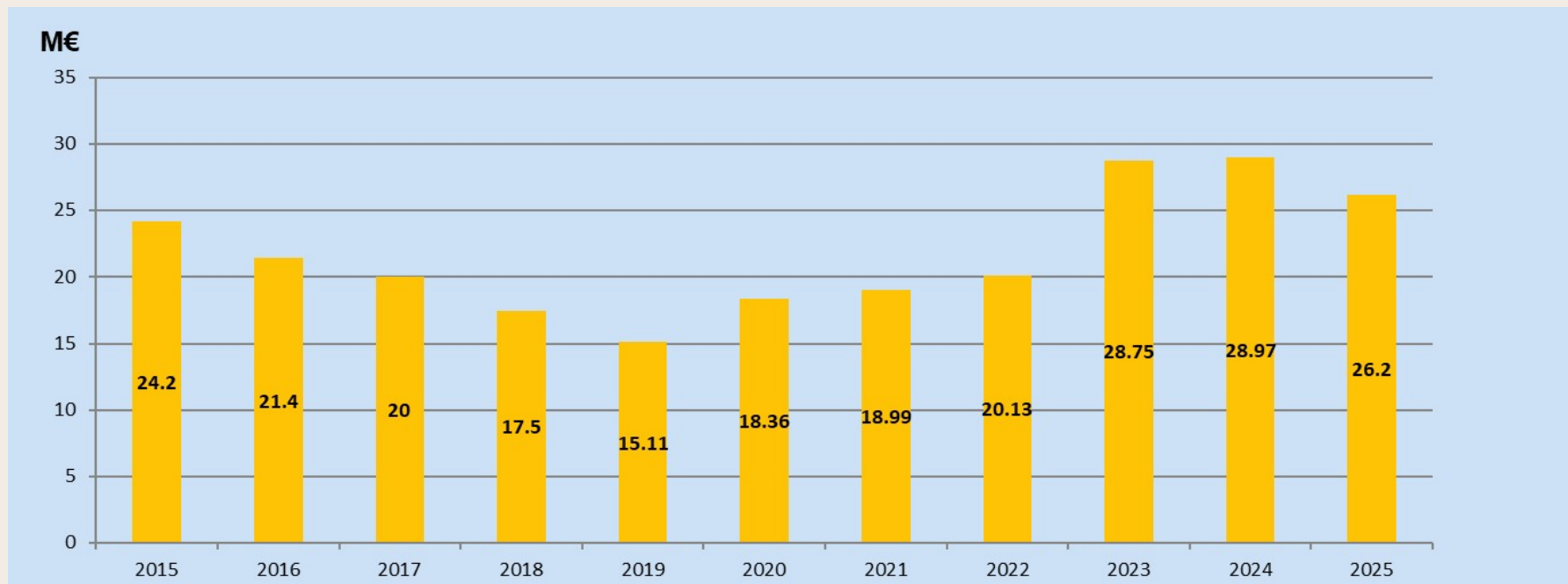
Financement de l'investissement : part importante des ressources propres

FINANCEMENT	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement	10.68	17.97	8.72	11.66
Financement	9.07	16.12	8.66	19.87
Epargne nette	1.35 13%	0.88 5%	2.99 34%	5.53 47%
Dotations, subventions & divers	3.25 30%	3.22 18%	2.67 31%	2.03 17%
Produit des cessions	0.73 7%	0.03 0%	0.00 0%	12.30 106%
Emprunts	3.75 35%	12.00 67%	3.00 34%	0.00 0%
Trésorerie	1.60 15%	1.60 10%	1.60 0%	1.60 0%

Sur les 4 derniers exercices, l'épargne nette compose 22% du financement, les subventions 23% et l'emprunt 27%. Le montant important des cessions intervenues en 2025 assure le reste du financement et dégage un excédent qui servira à financer la section d'investissement 2026.



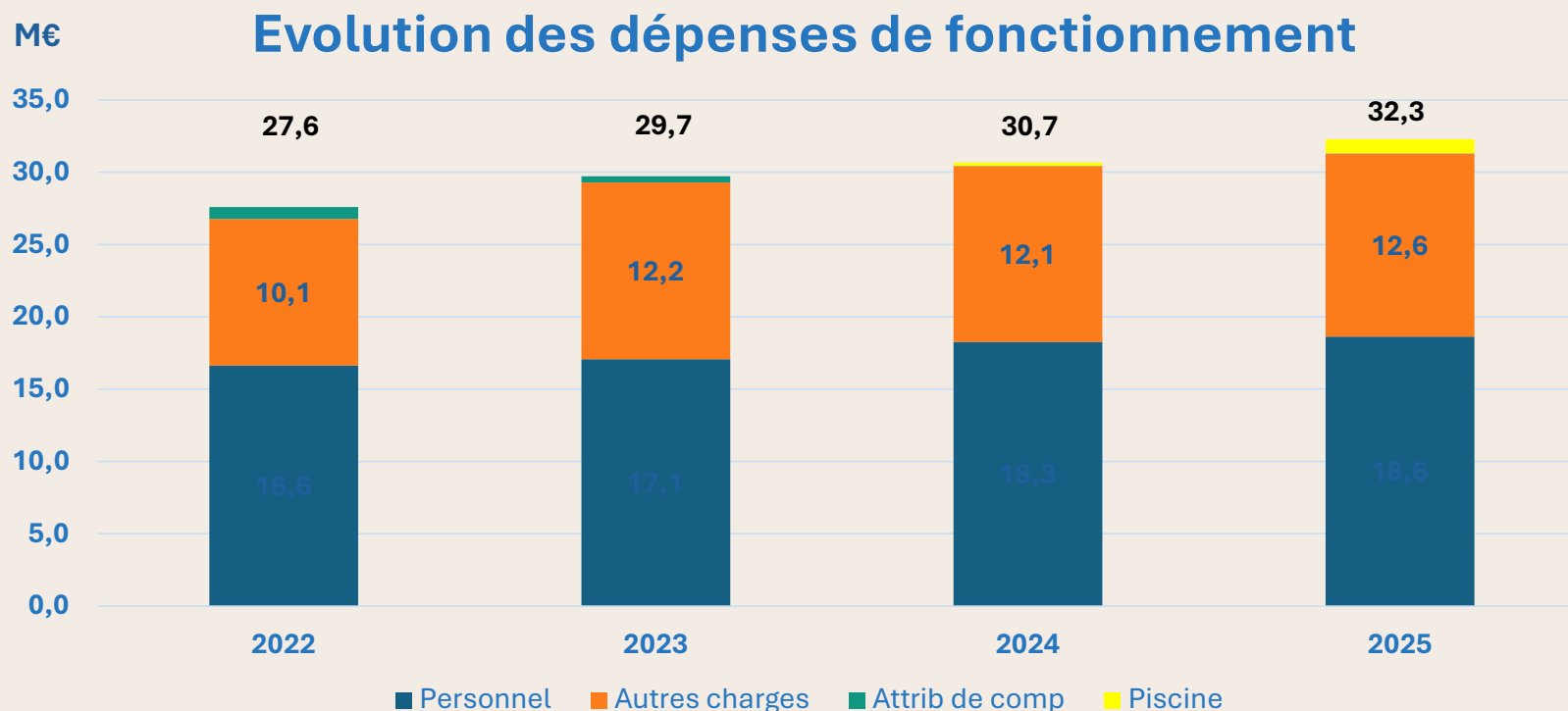
L'endettement demeure maîtrisé



En 2023, l'acquisition de la galerie marchande de Chevy fait progresser l'endettement, sans impact négatif sur l'épargne, car il s'agit d'un actif générateur de revenus. Endettement qui baisse depuis.

Balance des dépenses de fonctionnement de 2025

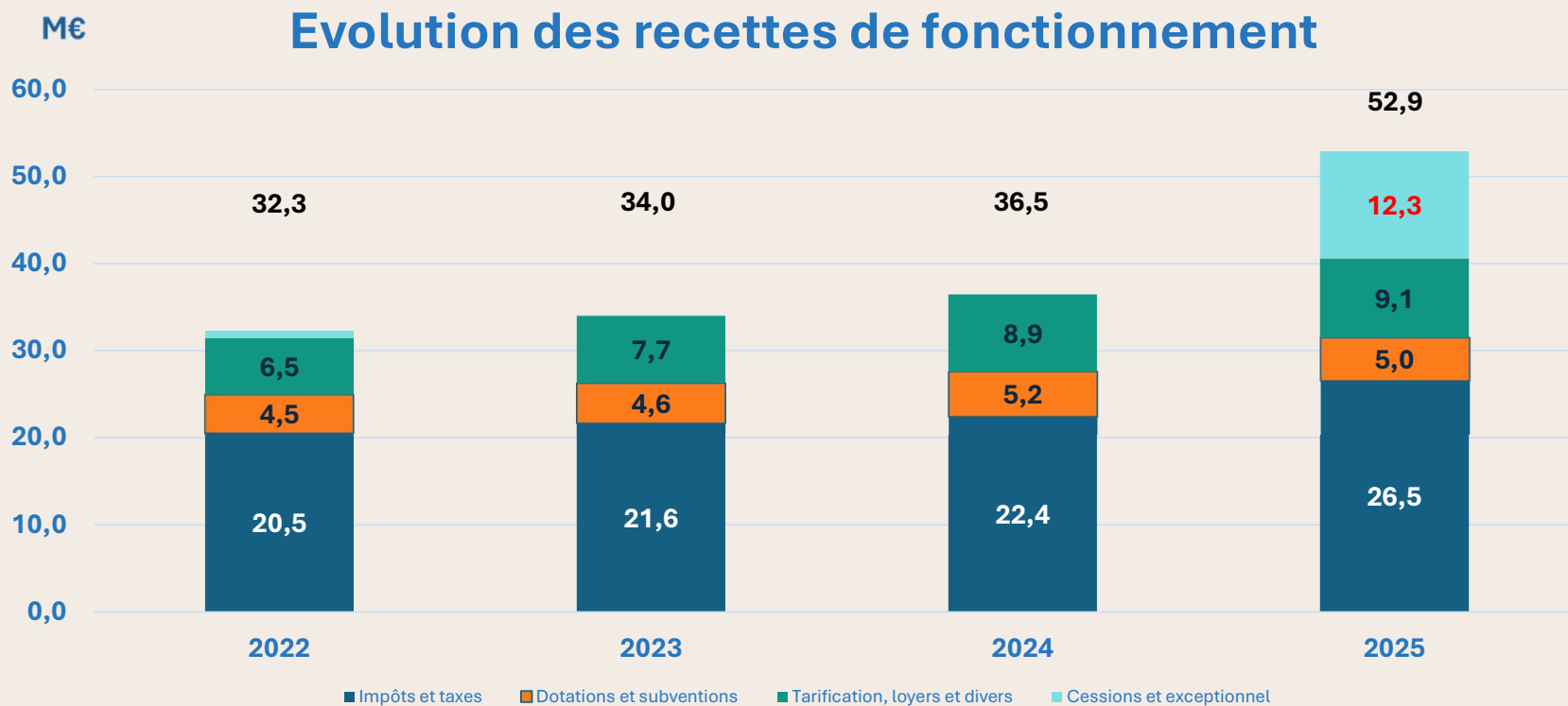
Nature des dépenses en M€	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits annulés
Charges de personnel	18.75	18.64	0.11
Charges à caractère général et de gestion	13.15	12.49	0.66
Prélèvements	0.59	0.59	0.00
Charges financières	0.62	0.56	0.06
Opérations d'ordre	7.15	13.66	-6.51
TOTAL	40.26	45.94	-5.68



Les dépenses ont progressé de +5,2% en 2025. L'évolution des charges de personnel est restée modérée (+2%). La hausse des autres charges est en grande partie due aux flux liés à la gestion de la piscine de Moulon en année pleine, au lieu d'un trimestre en 2024, de 0,25 M€ à 0,98 M€ (remboursement partiel par l'Université Paris-Saclay). A noter, de plus, le nouveau prélèvement de l'Etat « DILICO » en 2025 de 106 K€.

Balance des recettes de fonctionnement de 2025

Nature des recettes en M€	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits annulés
Impôts et taxes	26.15	26.51	-0.36
Dotations et subventions	4.77	4.99	-0.22
Produits des services, domaine, loyers et divers	8.86	9.09	-0.23
Produits des cessions	0.00	12.30	-12.30
TOTAL	39.78	52.89	-13.11



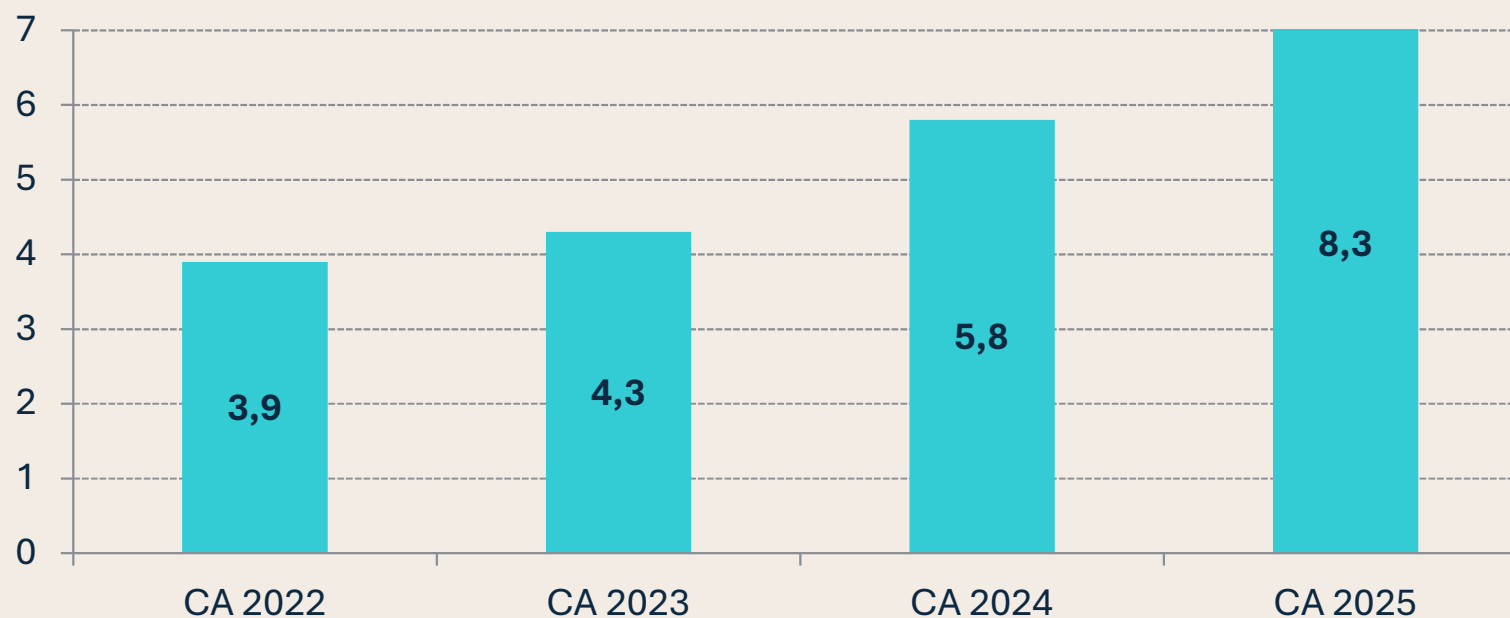
L'exercice 2025 est exceptionnel du fait du montant des cessions.

L'évolution des recettes courantes +11%, établie sur des bases pérennes, est de même très satisfaisante : dynamisme de la fiscalité directe locale, de l'accise sur l'électricité, de la taxe additionnelles aux droits de mutation, l'aide financière de la CAF.

Par contre, risque accru d'inéligibilité à la DSU et au FSRIF à compter de 2026

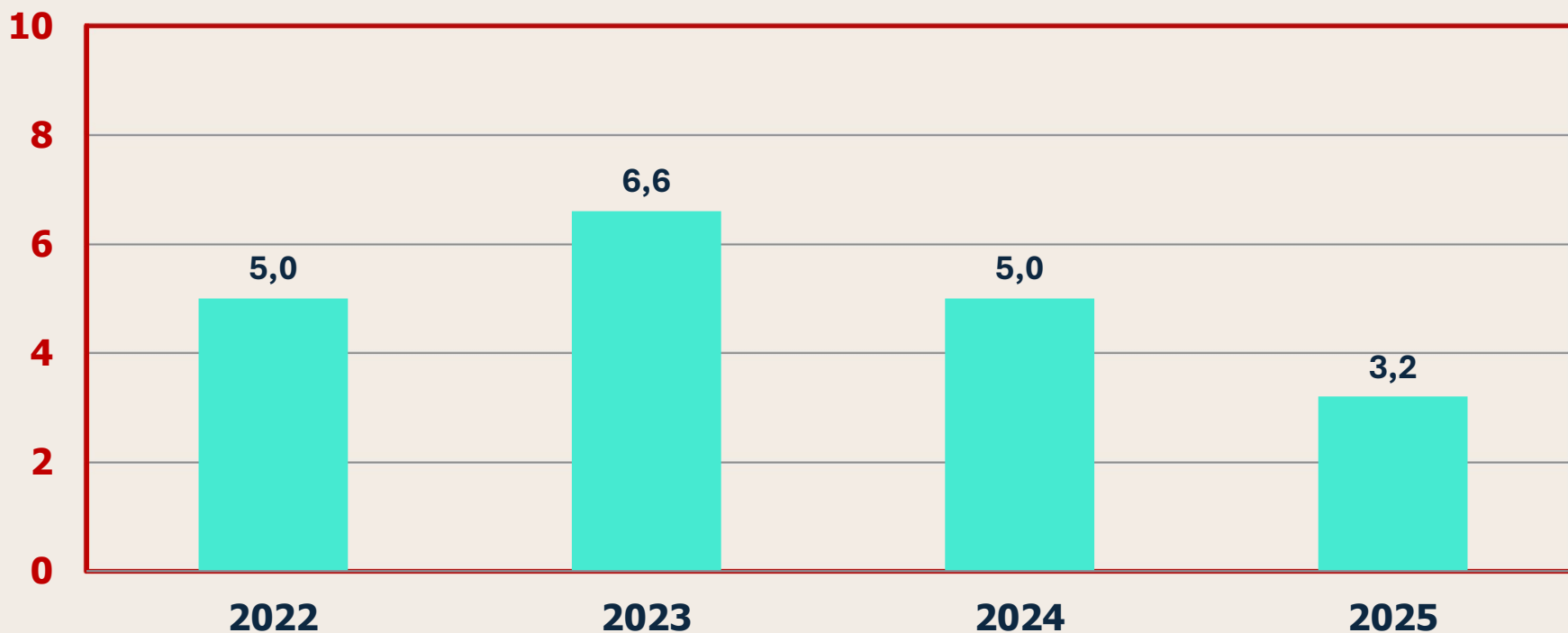
Evolution de l'épargne brute en M€

Dépenses contenues, recettes dynamiques : l'épargne brute progresse de façon significative en 2025 passant de 5,8 M€ en 2024 à 8,3 M€. Elle représente 20,5% des recettes réelles de fonctionnement hors produits de cession soit un niveau très confortable.



Capacité de désendettement

Avec l'épargne brute, la capacité de désendettement est le second indicateur de pilotage des finances communales. Le ratio descend à 3,2 ans en 2025. Au dessous de 7, le ratio est considéré comme confortable.



Données synthétiques

Ratios à faire figurer en annexe au budget primitif (décret 2025-1428 du 30 décembre 2025)

Pour les ratios 8, 9, 10 et 11 : les RRF sont calculées sans produits des cessions

	Ratios	CA 2025	CA 2024
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 399 €	1 339 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 292 €	1 591 €
3	Dépenses d'équipement brut (y compris cptes de tiers) / population	505 €	569 €
4	Encours de la dette / population	1 135 €	1 264 €
5	Dotation globale de fonctionnement / population	76 €	78 €
6	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58%	60%
7	Somme des dépenses réelles de fonctionnement et du remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonct.	72%	92%
8	Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonct.)	20,5%	15,8%
9	Taux d'épargne nette (épargne brute moins remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonct.)	13,6%	8,2%
10	Ratio d'endettement (encours de dette / recettes réelles de fonct)	64,6%	79,5%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute)	3,2	5,0